

**COMPARAISON DES REVENUS REQUIS
AVEC LES REVENUS DES VENTES
DÉCOULANT DES TARIFS EN VIGUEUR**

1 Le tableau suivant présente, pour l'année historique 2005, pour l'année de base
2 2006 ainsi que pour l'année témoin projetée 2007, une comparaison des
3 revenus requis avec les revenus des ventes découlant des tarifs en vigueur
4 avant les hausses tarifaires. À noter que ces données sont établies sur la base
5 d'une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre), et non sur la base de l'année
6 tarifaire du Distributeur (du 1^{er} avril au 31 mars). Ces données ne prennent pas
7 en compte les revenus autres que ventes d'électricité de 160,8 M\$, 154,5 M\$ et
8 153,2 M\$ respectivement pour les trois années (voir pièce HQD-5, Document 1),
9 ni de l'ajustement pour la provision réglementaire relative à 2006 de 141,4 M\$
10 (voir pièce HQD-9, Document 2).

**COMPARAISON DES REVENUS REQUIS AVEC LES REVENUS DES VENTES
DÉCOULANT DES TARIFS EN VIGUEUR
(en millions de dollars)**

	<i>Exercice terminé le 31 décembre</i>		
	Année historique	Année de base	Année témoin
	2005	2006	2007
Réseau relié			
Ventes (GWh)	168 877	169 539	173 577
Revenus des ventes	9 143,6	9 619,0	9 924,0
Revenu requis	9 212,2	9 838,1	10 034,9
Déficit	(68,5)	(219,2)	(110,9)
Réseaux autonomes			
Ventes (GWh)	299	309	311
Revenus des ventes	22,1	23,0	23,5
Revenu requis	176,7	186,5	179,9
Déficit	(154,6)	(163,6)	(156,5)
Réseaux de distribution			
Ventes (GWh)	169 176	169 848	173 888
Revenus des ventes	9 165,7	9 641,9	9 947,4
Revenu requis	9 388,9	10 024,7	10 214,8
Déficit	(223,2)	(382,7)	(267,4)